

LIVRET DE L'EXAMINATEUR

Épreuve d'expression orale

TEF

SOMMAIRE

I. Présentation générale	3
A. L'examineur TEF : rôle et fonctions	3
B. L'épreuve d'expression orale du TEF	4
II. Déroulement de la session	5
A. Avant la session	5
1. Réunion d'harmonisation	5
2. Vérification du matériel d'enregistrement.....	6
B. Pendant la session.....	6
1. Accueil du candidat.....	6
2. Émargement du candidat	6
3. Placement du candidat.....	6
4. Enregistrement de l'épreuve	7
5. Présentation de l'épreuve au candidat.....	7
C. Déroulement de la section A	7
1. Interaction et évaluation – Section A	7
2. Techniques d'animation – Section A.....	7
D. Déroulement de la section B.....	8
1. Interaction et évaluation – Section B.....	9
2. Techniques d'animation – Section B.....	9
Annexe 1 – Déroulement de l'épreuve d'expression orale du TEF	11
Annexe 2 – Exemples TEF de section A – 5 minutes	12
Exemple 1 – Section A	12
Exemple 2 – Section A	12
Annexe 3 – Exemples TEF de section B – 10 minutes	13
Exemple 1 – Section B	13
Exemple 2 – Section B	13
Annexe 4 – Grilles d'évaluation – TEF	14
Annexe 5 – Description de la grille d'évaluation – TEF	16
Annexe 6 – Application Passeport	17
Annexe 7 – Enregistrement de l'épreuve	18
Annexe 8 – Formation en ligne des examinateurs	19

I. Présentation générale

A. L'examineur TEF : rôle et fonctions

Les examinateurs de l'épreuve d'expression orale assurent une évaluation précise, valide et fiable des compétences en expression orale des candidats au Test d'évaluation de français. Ils respectent en tout point les consignes et les procédures définies pour cette épreuve par Le français des affaires de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France (CCI Paris IDF) dans le présent Livret de l'examineur TEF. Le déroulement précis de l'épreuve est présenté en Annexe 1.

Les examinateurs sont des professionnels de l'évaluation en français langue étrangère. Ils possèdent des compétences didactiques, pédagogiques et interculturelles qui les rendent capables de :

- ▶ connaître et d'utiliser le référentiel de niveaux du TEF et le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) ;
- ▶ connaître et d'utiliser les grilles d'évaluation de l'épreuve d'expression orale du TEF ;
- ▶ être conscient des critères parasites de l'évaluation, notamment à l'oral ;
- ▶ animer l'épreuve d'expression orale en respectant les objectifs d'évaluation ;
- ▶ apprécier une production orale et lui attribuer un niveau.

Le jury TEF est constitué d'un examinateur qui peut évaluer au maximum 15 candidats en une journée, en respectant un temps de pause de 15 minutes minimum tous les 5 candidats et/ou une pause déjeuner.

Il ne peut évaluer un candidat avec lequel il a un lien familial, amical ou professionnel (pour l'avoir compté parmi ses étudiants, par exemple). Il s'engage à signaler au Responsable du centre agréé TEF, ou Responsable TEF, tout conflit d'intérêt susceptible de porter préjudice au caractère impartial de l'évaluation afin que le candidat soit dirigé vers un autre jury.

Dans le cadre de la passation de l'examen, aucune injure, remarque ou attaque fondée sur l'origine, le sexe, le genre, le physique, la langue ou la religion n'est tolérée. Tout acte de cette nature doit être signalé au responsable du centre et est susceptible d'entraîner des poursuites judiciaires et une exclusion à l'examen.

Avant la session, les examinateurs se réunissent avec le Responsable TEF pour prendre connaissance des sujets et préparer leur intervention (cf. Réunion d'harmonisation). Pendant la session, l'examineur assure l'accueil du candidat, l'animation de l'épreuve et l'évaluation du candidat à l'aide des grilles d'évaluation du TEF (cf. Pendant la session). Il anime les deux sections de l'épreuve, contrôle le temps de passation et gère l'enregistrement. Après la session, l'examineur rassemble l'ensemble des documents et le remet au Responsable TEF.

Les passations sont systématiquement enregistrées. Les enregistrements sont transmis à la CCI Paris Ile-de-France pour une deuxième évaluation par le pôle d'évaluateurs du Français des affaires. Le centre agréé TEF met à disposition des examinateurs une tablette (cf. application Passeport).

L'examineur s'engage à n'emporter aucun document de test hors de la salle d'examen assignée à l'épreuve d'expression orale et à observer une stricte confidentialité attachée aux résultats obtenus par les candidats, au présent Livret de l'examineur TEF, au contenu des consignes du TEF, au contenu des sujets proposés aux candidats, à la grille d'animation et aux critères d'examen utilisés.

À cet effet, il signe, à la demande du Responsable TEF du centre agréé, un engagement de confidentialité.

Le rôle de l'examineur est primordial. Une animation de qualité permet de disposer d'observables pertinents pour l'évaluation du candidat. A contrario, une animation non conforme est un obstacle à la validité de l'évaluation.

Des conseils méthodologiques sont présentés dans ce livret. Chaque examinateur dispose également d'un accès gratuit à une plateforme de formation en ligne dédiée à cette épreuve ; l'inscription est obligatoire, à la demande du Responsable TEF (cf. Annexe 8).

B. L'épreuve d'expression orale du TEF

L'épreuve d'expression orale comporte 2 sections pour le TEF, TEF Canada et le TEFAQ.

SECTION A	
Passation	5 minutes
Situation	Jeu de rôle – Conversation formelle
Objectifs communicatifs	Évaluer la capacité du candidat à se renseigner et à recueillir des informations.
Activité	Le candidat doit obtenir des informations dans une situation pratique de la vie quotidienne (entretien pour un emploi, location d'un appartement, prise de renseignements dans une agence de voyage, etc.) en posant des questions précises. L'examineur joue le rôle de l'interlocuteur (employeur, propriétaire, vendeur, etc.)

SECTION B	
Passation	10 minutes
Situation	Jeu de rôle – Conversation amicale
Objectifs communicatifs	Évaluer la capacité du candidat à présenter un document et à argumenter sur un sujet de la vie quotidienne.
Activité	Argumentation Le candidat doit argumenter sur le sujet proposé, défendre son point de vue et réagir aux contre-arguments que son ami(e) lui opposera. L'examineur joue le rôle de l'ami(e)

Voir également les annexes 2 et 3 : Exemples de sujets d'expression orale TEF

II. Déroulement de la session

A. Avant la session

1. Réunion d'harmonisation

Le Responsable TEF convoque les examinateurs peu avant la tenue de la session d'expression orale pour une réunion d'harmonisation. Ce moment d'échanges a pour objectifs de revoir les aspects suivants :

- ▶ les objectifs et le déroulement de l'épreuve (cf. Annexe 1) ;
- ▶ l'utilisation de la grille d'animation ;
- ▶ les effets parasites de l'évaluation et les principes d'équité et de fidélité de l'évaluation de l'expression orale ;
- ▶ les modalités d'enregistrement de l'épreuve (cf. Annexe 7).

Il permet à l'examineur de se familiariser avec les sujets de l'épreuve d'expression orale et les pistes pour l'entretien correspondantes et de se préparer à animer l'épreuve.

L'examineur s'assure également qu'il dispose bien du matériel suivant :

- ▶ 1 jeu d'expression orale (chaque jeu comporte un sujet pour la section A, et un sujet pour la section B) ;
- ▶ 1 exemplaire des pistes pour l'entretien (réservées à l'examineur) pour chaque jeu ;
- ▶ 1 jeu pour les candidats comportant un sujet pour la section A et un sujet pour la section B ;
- ▶ 1 tablette avec l'application Passeport ;
- ▶ 1 feuille d'anomalie.

Il convient en outre que l'examineur dispose d'une montre ou d'un chronomètre qui lui permettra de contrôler le minutage de la passation des deux sujets de l'épreuve. Si un portable est utilisé, attention à bien le mettre en silencieux pour éviter toute perturbation lors de la passation.

2. Vérification du matériel d'enregistrement

L'examineur :

- ▶ revoit les modalités d'enregistrement de l'épreuve (cf. Annexe 7) ;
- ▶ vérifie le bon fonctionnement du matériel d'enregistrement ;
- ▶ teste le matériel en le plaçant à l'endroit adéquat (cf. Placement du candidat).

NB : l'application Passeport permet de réunir sur une tablette numérique l'émargement, la photo, l'enregistrement et l'évaluation du candidat. Des grilles au format papier peuvent être fournies pour modèle (cf. Annexes 4).

B. Pendant la session

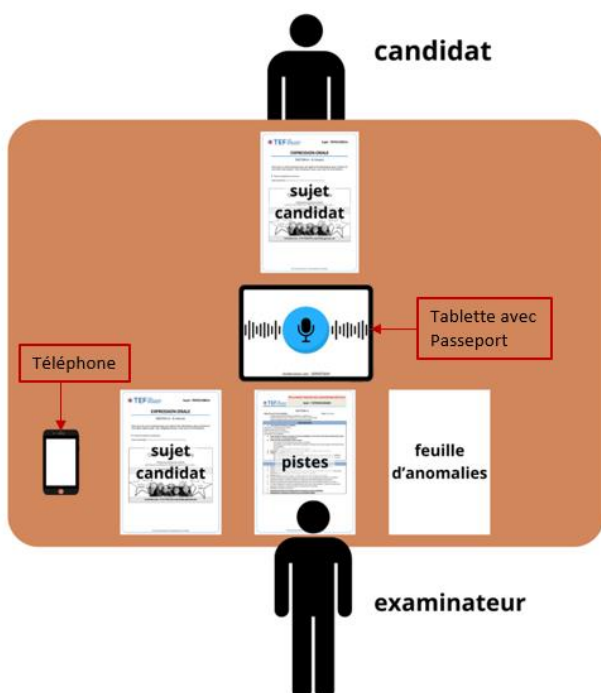
1. Accueil du candidat

- ▶ Faire entrer le candidat.
- ▶ Vérifier l'identité du candidat à l'aide de sa convocation et de sa pièce d'identité avec photo (passeport ou carte nationale d'identité – avec photo et signature – en cours de validité).

2. Émargement du candidat

- ▶ Faire émarger le candidat sur Passeport et lui faire vérifier ses informations personnelles (nom, prénom, date de naissance, adresse mail). Faire les modifications directement sur la tablette.
- ▶ Toute absence ou abandon d'un candidat doit être clairement signalé sur la feuille d'émargement et sur la feuille d'anomalies.

3. Placement du candidat



L'examineur ne peut admettre qu'un seul candidat à la fois dans sa salle. Pour la passation de l'épreuve, le candidat s'assoit face à l'examineur. Le matériel d'enregistrement est placé à égale distance entre le candidat et l'examineur. La disposition suivante est recommandée :

4. Enregistrement de l'épreuve

La passation est obligatoirement enregistrée. En cas d'enregistrement manquant ou tronqué, aucun résultat ne pourra être délivré ; le candidat devra être convoqué pour une nouvelle passation aux frais du centre agréé.

5. Présentation de l'épreuve au candidat

- ▶ Présenter brièvement les deux sections (objectifs et durée de chaque entretien).
- ▶ Indiquer au candidat que la passation est enregistrée.

C. Déroulement de la section A

- ▶ Remettre et présenter le sujet pour la section A.
- ▶ S'assurer de la compréhension de la tâche à accomplir, de la situation de communication, de la distribution des rôles : faire expliciter par le candidat.
- ▶ La consigne pourra au besoin être reformulée en français, voire dans la langue maternelle du candidat. Pour les candidats manifestant des difficultés à comprendre le document-support, celui-ci pourra être reformulé simplement, en français exclusivement.

1. Interaction et évaluation - Section A

L'examineur interagit avec le candidat en même temps qu'il l'évalue.

- ▶ Il repose la situation de communication et la distribution des rôles, en cas de besoin. (« Vous avez donc vu une annonce pour X qui vous intéresse et vous me téléphonez pour obtenir plus d'informations. »).
- ▶ Il lance l'enregistrement et annonce « Candidat n° (7 chiffres), section A ».
- ▶ Il annonce le début de l'entretien (« Allô ? »).
- ▶ Il participe à l'échange.
- ▶ Il commence à remplir la grille d'évaluation via Passeport (cf. Annexe 4).

L'examineur récupère le sujet du candidat à l'issue de l'épreuve.

2. Techniques d'animation - Section A

L'examineur doit se préparer à répondre aux questions du candidat. Après lecture du sujet, il établit, sur la base des pistes pour l'entretien transmises, une liste des réponses à formuler. Il relance la conversation si nécessaire, et adapte ses réponses en fonction des candidats et des pratiques locales afin de conserver une certaine authenticité dans l'échange.

L'examineur évite de monopoliser la parole et oriente l'entretien pour que l'objectif communicatif « Obtenir des informations » puisse être évalué.

Cet objectif se décline en 3 critères distincts :

1. **Pertinence du questionnement**
2. **Prise d'initiative/gestion de l'imprévu**
3. **Qualité des échanges**

L'examineur formule, dans un premier temps, des réponses dites partielles.

Par exemple, à la question : « Combien ça coûte ? », l'examineur répond « Cela dépend, nous avons plusieurs formules ». Cela permet d'évaluer ensuite la capacité du candidat à rebondir, à faire clarifier les réponses inattendues.

L'examineur prévoit quelques répliques en vue de relancer la conversation (ne pas poser trop de questions de type « Où souhaitez-vous aller ? », « Quel est votre budget ? », etc.) ; l'objectif n'est pas ici d'évaluer la capacité du candidat à répondre à des questions mais bien à en poser ! Privilégier pour les relances les formules du type « Il faudra prévoir une assurance spéciale », « Il y a différentes modalités de paiement », « Nous avons une promotion en ce moment », etc.

La durée prévue doit être respectée afin de disposer d'observables pertinents suffisants pour l'évaluation.

À l'issue des 5 minutes, l'examineur clôt rapidement l'échange sans en briser le naturel (« Excusez-moi, j'ai un autre appel, puis-je vous rappeler plus tard ? »).

En résumé :

- **prévoir des réponses partielles, ne pas donner trop d'informations au candidat** : c'est à lui de demander des précisions. Sans quoi il est impossible d'évaluer les capacités réelles du candidat.
- **ne pas poser de questions au candidat**, sous peine d'inverser la situation de communication > formuler ses interventions à la forme affirmative
- **relancer le candidat en manque d'inspiration** : puiser dans les thématiques non traitées et les imprévus
- **préparer des imprévus** en vue de tester la capacité de réaction des candidats

D. Déroulement de la section B

- ▶ Remettre et présenter le sujet pour la section B.
- ▶ S'assurer de la compréhension de la tâche à accomplir, de la situation de communication, de la distribution des rôles : faire expliciter par le candidat.
- ▶ La consigne pourra au besoin être reformulée en français, voire dans la langue maternelle du candidat. Pour les candidats manifestant des difficultés à comprendre le document-support, celui-ci pourra être reformulé simplement, en français exclusivement.

1. Interaction et évaluation - Section B

L'examineur interagit avec le candidat en même temps qu'il l'évalue.

- ▶ Il repose la situation de communication et la distribution des rôles. (« Dans cet entretien, je suis votre ami(e). Vous avez vu une annonce pour X et vous pensez que ça m'intéresse. D'abord, vous me présentez l'information contenue dans ce document. Ensuite, vous devez me convaincre de faire ce qui est proposé dans ce document. Je ne serai pas d'accord. Il faudra donc trouver des arguments pour me persuader »).
- ▶ Il lance l'enregistrement et annonce « Candidat n° (7 chiffres), section B ».
- ▶ Il annonce le début de l'entretien (« Salut ! Tu vas bien ? »).
- ▶ Il participe à l'échange.
- ▶ Il commence à remplir la grille d'évaluation via Passeport (cf. Annexe 4).

L'examineur récupère le sujet du candidat à l'issue de l'épreuve.

2. Techniques d'animation - Section B

L'examineur doit se familiariser avec la liste (non-exhaustive) de contre-arguments proposés dans les pistes pour l'entretien (cf. Annexe 3), qu'il pourra opposer à ceux du candidat. Cela lui permet de se préparer à la discussion argumentée. Il peut également s'inspirer des idées reçues ou stéréotypes pour argumenter sur le fait de société concerné.

Il oriente l'entretien pour que le critère communicatif « Capacité à exposer et débattre » puisse être évalué. Cet objectif se décline en 3 critères distincts :

1. **Présentation des faits**
2. **Qualité de l'argumentation**
3. **Qualité des échanges**

Si le candidat omet la phase de présentation du document, l'examineur réoriente la discussion de manière naturelle (« Pourquoi tu me parles de ça ? Tu as lu un document qui en parle ? Qu'est-ce qu'il dit ce document ? »).

L'examineur facilite la prise de parole du candidat. Il laisse donc l'initiative des échanges au candidat, garde des options ouvertes, ne ferme pas la discussion avec des contre-arguments « inattaquables » dès le début de l'entretien. Il incite également le candidat à développer et affiner ses arguments.

L'examineur veille à ce que ses interventions s'inscrivent bien dans une interaction à visée argumentative. Les interventions de type « Ah bon ? Et tu as essayé, toi ? ça a marché ? » sont à éviter, par exemple, car elles incitent le candidat à expliquer ce qui lui est arrivé (narratif, explicatif) et non à argumenter.

La durée prévue doit être respectée afin de disposer d'observables pertinents suffisants pour l'évaluation.

À l'issue des 10 minutes, l'examineur clôt rapidement l'échange sans en briser le naturel (« Excuse-moi, j'ai un rendez-vous urgent, on en reparle demain ? »).

En résumé :

- **faire développer les arguments du candidat**, qui sont trop souvent superficiels > ne pas passer à autre chose mais développer la thématique en cours
- **inciter le candidat à présenter d'autres arguments** : on entend souvent le même argument revenir au fil de la passation
- **ne pas s'opposer systématiquement**, laisser le candidat développer ses idées
- **encourager le candidat** lorsqu'un argument avancé est pertinent

Annexe 1 – Déroulement de l'épreuve d'expression orale du TEF

Documents utilisés	Action	Tps
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pièce d'identité avec photo et signature ▪ Convocation 	1. Accueillir le candidat et présenter l'épreuve <ul style="list-style-type: none"> ➤ Vérifier l'identité et la convocation du candidat ➤ Faire émarger via Passeport ➤ Présenter brièvement les 2 sections (objectifs et durées) 	1'
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sujets d'épreuve section A 	2. Présenter le sujet de la section A <i>Ne pas enregistrer</i> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire découvrir le sujet ➤ S'assurer de la compréhension de la tâche à accomplir, de la situation de communication, de la distribution des rôles : faire expliciter par le candidat ➤ Reformuler si nécessaire la consigne et le document-support 	1'
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sujets d'épreuves ▪ Pistes pour l'entretien ▪ Montre ou chronomètre ▪ Tablette (Passeport) 	3. Interagir et évaluer <ul style="list-style-type: none"> ➤ Enregistrer – annoncer « Candidat n° (7 chiffres) section A » ➤ Lancer l'épreuve avec authenticité ➤ Participer à l'échange ➤ Contrôler la durée de passation ➤ Stopper l'enregistrement et préremplir la grille d'évaluation (section A) 	5'
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sujets d'épreuve section B 	4. Présenter le sujet de la section B <i>Ne pas enregistrer</i> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire découvrir le sujet ➤ Pendant ce temps, remplir la grille d'évaluation pour la section A ➤ S'assurer de la compréhension de la tâche à accomplir, de la situation de communication, de la distribution des rôles : faire expliciter par le candidat ➤ Reformuler si nécessaire la consigne et le document-support 	1'
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sujets d'épreuves ▪ Pistes pour l'entretien ▪ Montre ou chronomètre ▪ Tablette (Passeport) 	5. Interagir et évaluer <ul style="list-style-type: none"> ➤ Enregistrer – annoncer « Candidat n° (7 chiffres), section B » ➤ Lancer l'épreuve avec authenticité ➤ Participer à l'échange ➤ Contrôler la durée de passation ➤ Stopper l'enregistrement et préremplir la grille d'évaluation (section B) 	10'
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sujets d'épreuve 	6. Clore l'épreuve <ul style="list-style-type: none"> ➤ Annoncer la fin de l'épreuve ➤ Récupérer les sujets ➤ Faire sortir le candidat 	30''
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Grilles d'évaluation ▪ Feuille d'anomalies 	7. Évaluer <ul style="list-style-type: none"> ➤ Évaluer finement chacun des critères et renseigner la grille pour chaque section sur Passeport ➤ Valider les grilles d'évaluation pour chaque section ➤ Préparer le matériel pour le candidat suivant 	1'30
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Feuille d'anomalies ▪ Sujets d'épreuves ▪ Pistes pour l'entretien ▪ Grille d'évaluation 	8. Clore la session <ul style="list-style-type: none"> ➤ Renseigner et signer la feuille d'anomalies ➤ Classer l'ensemble des documents (pistes, sujets, grilles, fiches etc.) et le remettre au Responsable TEF 	

- ▶ **Toujours récupérer les sujets du candidat.**
- ▶ **Ne jamais laisser un candidat sans surveillance dans la salle d'examen.**
- ▶ **En cas d'anomalie (retard, suspicion de fraude, absence de pièce d'identité, problème d'enregistrement, etc.), alerter immédiatement le Responsable TEF.**

Annexe 2 – Exemples TEF de section A – 5 minutes

Exemple 1 – Section A

Vous avez lu cette offre d'emploi et vous êtes intéressé(e). Vous téléphonez pour avoir plus d'informations.



- Posez une dizaine de questions.
- Votre examinateur(trice) joue le rôle de votre interlocuteur(trice).

URGENT ! Recherche personne pour s'occuper d'une personne âgée à domicile. Rémunération attractive. Horaires variables.								
Tél. : 451 – 963 43 16	Tél. : 451 – 963 43 16	Tél. : 451 – 963 43 16						

Exemple 2 – Section A

Vous avez lu cette annonce pour faire de la figuration et vous êtes intéressé(e). Vous téléphonez pour avoir plus d'informations.

- Posez une dizaine de questions.
- Votre examinateur(trice) joue le rôle de votre interlocuteur(trice).

<h2>Spectacle</h2>	
<p>La Compagnie Ciné-Art recherche des acteurs figurants, hommes et femmes, pour jouer dans une comédie musicale.</p>	
<p>Plusieurs dates proposées</p>	
	
<p>Rémunération sous forme de cadeaux.</p>	
<p>Tél. : 451 - 943 38 35</p>	

Annexe 3 – Exemples TEF de section B – 10 minutes

Exemple 1 – Section B

Vous avez lu cette publicité pour un circuit touristique au Québec. Vous en parlez à un(e) ami(e) qui cherche une idée pour ses vacances.

- Présentez-lui ce document ;
- Essayez de le (la) convaincre de faire ce voyage avec vous.



Québec - Circuit

Tour du Québec

8 jours / 7 nuits en pension complète
à partir de 300 \$

- Hébergement en hôtel*** ✓
- Circuit en autocar climatisé
- ✓ Multiples activités, visites, excursions
- Guide francophone

Transport aérien non-inclus
A ce prix-là, on n'hésite pas !

www.canada-circuit.ca

Exemple 2 – Section B

Vous avez lu une publicité pour des cours de langue. Vous en parlez à un(e) ami(e) qui cherche à apprendre une langue.

- Présentez-lui ce document ;
- Essayez de le (la) convaincre de prendre des cours avec cet organisme.



MEDIA Langues



✓ Toutes langues

- ✓ Cours en ligne
- ✓ Horaires flexibles
- ✓ Tarifs imbattables !

Découvrez nos formules :

- Formule survie - 15 jours
- Formule long terme - 3 mois
- Formule à la carte



Rendez-vous sur notre site www.medialangues.com

EXPRESSION ORALE DU TEF – GRILLE D'ÉVALUATION
Section A

Sujet utilisé :

Numéro du candidat : | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Centre :

Examineur :

NOM Prénom :

Date de session :

Signature :

Critères	< A1	A1	A2	B1	B2	C1	C2
SECTION A							
Capacité à obtenir des informations	Absence d'observables.	Questionnement élémentaire et limité. La conversation dépend entièrement de l'examineur.	Questionnement simple et très général. Quelques demandes de clarification ou de reformulation. Les échanges sont peu suivis.	Questionnement satisfaisant. Fait préciser et développer certaines informations incomplètes ou ambiguës.	Questionnement approprié. Réagit avec assurance aux réponses données, même dans les situations imprévues. Les échanges sont suivis.	Questionnement complet et précis. Intervient avec justesse. La conversation est soutenue.	Questionnement exhaustif et pertinent. Mène la conversation de façon naturelle et efficace.
Syntaxe	Absence d'observables.	Structures et phrases élémentaires, souvent mémorisées.	Phrases simples et stéréotypées. Erreurs systématiques mais l'ensemble est compréhensible.	Discours organisé avec quelques phrases complexes courantes; Les erreurs sont fréquentes mais le sens général est clair.	Phrases simples et phrases complexes courantes utilisées correctement. Les erreurs ne conduisent pas à des malentendus.	Emploi adéquat d'une grande variété de structures. Les erreurs sont rares et n'affectent pas les échanges.	Emploi constant d'une grande variété de structures très bien maîtrisées.
Lexique	Absence d'observables.	Répertoire lexical élémentaire et répétitif.	Répertoire lexical restreint aux situations quotidiennes et familiales.	Répertoire lexical plus large permettant de s'adapter à la situation, à l'aide de périphrases ou d'emprunts à d'autres langues.	Répertoire lexical assez large. Les confusions ou approximations ne gênent pas la communication.	Répertoire lexical vaste et bien maîtrisé. Les lacunes sont compensées sans effort apparent.	Répertoire lexical riche et nuancé, adapté et très bien maîtrisé.
Aisance à l'oral, élocution	Absence d'observables.	Pauses très nombreuses. Discours peu intelligible, la compréhension est difficile et demande beaucoup d'efforts.	Pauses et faux-démarrages fréquents. Discours compréhensible mais nécessite efforts ou demandes de répétitions.	Hésitations fréquentes mais le discours est clair. Des erreurs de prononciation peuvent parfois gêner la compréhension.	Le débit est assez régulier, l'intonation claire et naturelle. L'accent ne gêne pas la compréhension.	Le discours est globalement naturel et fluide. L'intonation est la plupart du temps adaptée à la situation.	Le discours est constamment fluide, naturel et sans effort, comme un natif. L'intonation est adaptée aux propos et à la situation.

Numéro du candidat : | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Centre :

Examinateur :

NOM Prénom :

Date de session :

Signature :

Critères	< A1	A1	A2	B1	B2	C1	C2
SECTION B Capacité à présenter et débattre	Absence d'observables.	Présentation sommaire, simple lecture. Donne son avis de façon très simple. Les échanges sont difficiles et très limités.	Présentation très simple, lecture et paraphrase. Quelques éléments simples et répétitifs pour convaincre. Les échanges sont brefs.	Présentation simple et claire, effort de reformulation des informations. Arguments clairs mais peu développés. Intervient régulièrement et justifie son point de vue.	Présentation claire et détaillée. Arguments illustrés ou détaillés. Défend ses idées de manière claire et déterminée. Les échanges sont suivis.	Présentation développée et structurée. Arguments variés et bien développés. Intervient avec justesse. La conversation est soutenue.	Présentation limpide qui suscite l'intérêt. Arguments nuancés, complexes. La conversation est riche, naturelle et animée.
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Syntaxe	Absence d'observables.	Structures et phrases élémentaires, souvent mémorisées.	Phrases simples et stéréotypées. Erreurs systématiques mais l'ensemble est compréhensible.	Discours organisé avec quelques phrases complexes courantes. Les erreurs sont fréquentes mais le sens général est clair.	Phrases simples et phrases complexes courantes utilisées correctement. Les erreurs ne conduisent pas à des malentendus.	Emploi adéquat d'une grande variété de structures. Les erreurs sont rares et n'affectent pas les échanges.	Emploi constant d'une grande variété de structures très bien maîtrisées.
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lexique	Absence d'observables.	Répertoire lexical élémentaire et répétitif.	Répertoire lexical restreint aux situations quotidiennes et familiales.	Répertoire lexical plus large permettant de s'adapter à la situation, à l'aide de périphrases ou d'emprunts à d'autres langues.	Répertoire lexical assez large. Les confusions ou approximations ne gênent pas la communication.	Répertoire lexical vaste et bien maîtrisé. Les lacunes sont compensées sans effort apparent.	Répertoire lexical riche et nuancé, adapté et très bien maîtrisé.
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aisance à l'oral, élocution	Absence d'observables.	Pauses très nombreuses. Discours peu intelligible, la compréhension est difficile et demande beaucoup d'efforts.	Pauses et faux-démarrages fréquents. Discours compréhensible mais nécessite efforts ou demandes de répétitions.	Hésitations fréquentes mais le discours est clair. Des erreurs de prononciation peuvent parfois gêner la compréhension.	Le débit est assez régulier, l'intonation claire et naturelle. L'accent ne gêne pas la compréhension.	Le discours est globalement naturel et fluide. L'intonation est la plupart du temps adaptée à la situation.	Le discours est constamment fluide, naturel et sans effort, comme un natif. L'intonation est adaptée aux propos et à la situation.
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Annexe 5 – Description de la grille d'évaluation - TEF

L'épreuve d'expression orale du TEF évalue la capacité à communiquer en français dans deux situations de la vie quotidienne. Les tâches à réaliser ne requièrent pas de connaissances culturelles particulières, ni de compétences académiques.
Conformément aux recommandations du CECR, les compétences linguistiques sont considérées comme au service d'une intention de communication.
Le tableau suivant renvoie, pour chaque critère de la grille d'évaluation, aux échelles du CECR concernées : les activités de communication langagière (décrites au chapitre 4), et les compétences communicatives langagières (chapitre 5). Il précise également les objectifs d'évaluation à considérer.

Critères d'évaluation	Échelles du CECR	Objectifs d'évaluation
1 SECTION A Capacité à obtenir des informations	Interaction orale générale p.61 Comprendre un locuteur natif p.62 Conversation p.62 Obtenir des biens et services p.66 Echange d'information p.67 Coopérer p.71 Faire clarifier p.71 Tours de parole p.97	Capacité à recueillir des informations pertinentes Capacité à faire préciser/développer les informations reçues Respect de la situation de communication, des tours de parole
2 SECTION B Capacité à exposer et débattre	Production orale générale p.49 Interaction orale générale p.61 Comprendre un locuteur natif p.62 Conversation p.62 Obtenir des biens et services p.66 Echange d'information p.67 Coopérer p.71 Tours de parole p.97 Développement thématique p.97	Capacité à présenter une situation , à se l'approprier , la contextualiser Capacité à développer ses idées , par des exemples, des arguments secondaires, des détails et précisions Respect de la situation de communication, des tours de parole
3 Syntaxe	Contrôle et correction p.54 Etendue linguistique générale p.87 Correction grammaticale p.90 Souplesse p.97 Cohérence et cohésion p.98	Utilisation de la langue orale, dans des situations de la vie quotidienne Capacité à reformuler et clarifier ses interventions si nécessaire Capacité à s'adapter à son interlocuteur
4 Lexique	Compensation p.54 Contrôle et correction p.54 Etendue linguistique générale p.87 Etendue du vocabulaire p.88 Maîtrise du vocabulaire p.89 Souplesse p.97	
5 Aisance à l'oral, élocution	Maîtrise du système phonologique p.92 Aisance à l'oral p.100	Prononciation, intelligibilité du discours Intonations , accents phrastiques Degré d' aisance , de spontanéité , d' effort à communiquer en français

© CCI Paris Ile-de-France – Centre de langue française « Toute reproduction, partielle ou totale, sans l'autorisation de la CCI Paris Ile-de-France, est interdite. »

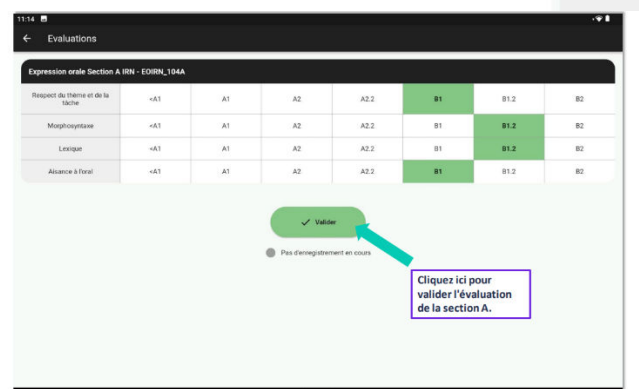
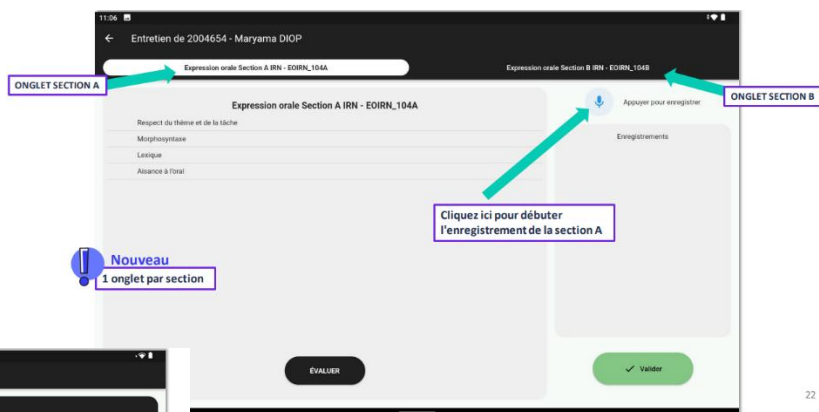
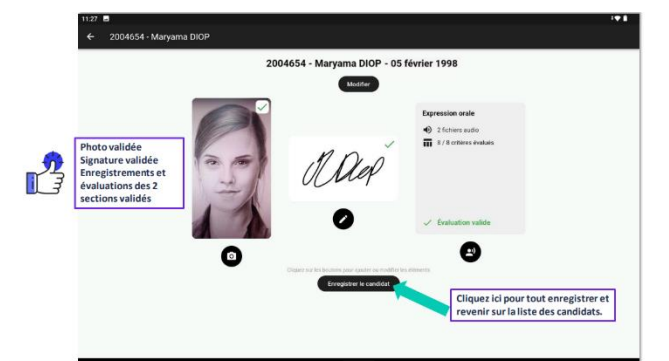
Annexe 6 – Application Passeport

L'application Passeport est un outil de gestion de l'épreuve d'expression orale. Si le centre est équipé, chaque jury dispose d'une tablette numérique qui remplace les outils papier (hormis les sujets).

L'application affiche la liste des candidats de la session.

- ▶ Cliquez sur le candidat concerné. Son nom et identifiant s'affichent en haut de la page.
- ▶ Prenez le candidat en photo (vous pouvez effacer ou valider).
- ▶ Faites-le signer (vous pouvez effacer ou valider).
- ▶ Sélectionnez le sujet utilisé pour ce candidat.
- ▶ Enregistrez la section A.
- ▶ Évaluez les différents critères et validez votre évaluation.
- ▶ Enregistrez la section B.
- ▶ Évaluez les différents critères et validez votre évaluation.

Reportez-vous au guide utilisateur Passeport pour plus de précision.



Annexe 7 – Enregistrement de l'épreuve

La passation de chaque candidat est obligatoirement enregistrée. Les enregistrements audios des sessions sont transmises par le Responsable du centre agréé TEF à la CCI Paris IDF, pour évaluation définitive du candidat par le pôle d'évaluateurs du Français des affaires.

Afin de garantir la standardisation de l'épreuve d'expression orale du TEF, Le français des affaires analyse et évalue également les animations réalisées par les examinateurs des centres agréés.

Le matériel d'enregistrement est mis à disposition par le centre agréé TEF. Avant la session, l'examineur vérifie l'état du matériel et s'assure d'en connaître le fonctionnement.

L'examineur enregistre la passation suivant la démarche suivante (cf. Annexe 1) :

Présentation de la section A (ne pas enregistrer)

- ▶ démarrer l'enregistrement ;
- ▶ annoncer « candidat n° 7 chiffres, section A » ;
- ▶ lancer la passation ;
- ▶ à la fin de la section A, stopper l'enregistrement.

Présentation de la section B (ne pas enregistrer)

- ▶ redémarrer l'enregistrement ;
- ▶ annoncer « candidat n° 7 chiffres, section B » ;
- ▶ lancer la passation ;
- ▶ à la fin de la section B, stopper l'enregistrement.

L'examineur s'assure que les temps de passation sont respectés afin de disposer d'observables suffisants pour l'évaluation.

En cas de mauvaise manipulation, l'examineur redémarre l'enregistrement et annonce à nouveau le numéro du candidat.

En cas de dysfonctionnement du matériel, ou pour tout autre problème rencontré, l'examineur alerte immédiatement le Responsable TEF.

En cas d'enregistrement manquant, incomplet ou inaudible, aucun résultat ne pourra être généré.

Annexe 8 – Formation en ligne des examinateurs

Le français des affaires met à disposition des examinateurs TEF une formation en ligne dédiée à l'épreuve d'expression orale. Les codes d'accès sont personnels et strictement confidentiels. Les inscriptions se font à la demande du Responsable TEF uniquement.

Cette formation comporte différents modules permettant de :

- ▶ découvrir le TEF et l'épreuve d'expression orale
- ▶ s'approprier les techniques d'animation et d'évaluation
- ▶ s'entraîner évaluer des candidats

Un test de fin de formation permet d'obtenir une attestation officielle.

Les examinateurs doivent l'avoir suivie dans son intégralité. Ils sont invités à s'y reconnecter avant chaque session afin d'en revoir les aspects-clés, notamment les objectifs d'évaluation et les techniques d'animation à mettre en œuvre. Ce sont ces allers-retours entre formation et pratique qui garantissent la standardisation de cette épreuve.



*** LE FRANÇAIS
DES AFFAIRES**

